



Questes

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

35 | 2017

Culture de l'autre : rencontre, rejet, échange

Ces étrangers d'à-côté : le stéréotype du milicien flamand sous la plume du chroniqueur picard Enguerran de Monstrelet

Jonathan Bloch



Édition électronique

URL : <http://questes.revues.org/4406>

DOI : 10.4000/questes.4406

ISSN : 2109-9472

Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 2017

Pagination : 49-64

ISSN : 2102-7188

Référence électronique

Jonathan Bloch, « Ces étrangers d'à-côté : le stéréotype du milicien flamand sous la plume du chroniqueur picard Enguerran de Monstrelet », *Questes* [En ligne], 35 | 2017, mis en ligne le 15 avril 2017, consulté le 21 avril 2017. URL : <http://questes.revues.org/4406> ; DOI : 10.4000/questes.4406

Ces étrangers d'à-côté : le stéréotype du milicien flamand sous la plume du chroniqueur picard Enguerran de Monstrelet

Jonathan BLOCH

Université Catholique de Louvain – Université Libre de Bruxelles

Cet article voudrait démontrer comment Enguerran de Monstrelet établit un stéréotype du milicien flamand, au sein de sa *Chronique* en deux livres, et ce que cela peut signifier pour son lecteur. Pour cela, quelques-unes de ses stratégies littéraires sont passées à la loupe ci-dessous.

Monstrelet se déclare continuateur de Froissart¹, commençant son récit où celui-ci l'arrête, en 1400. Il se révèle moins talentueux narrateur et prosateur que l'auteur hennuyer². Néanmoins, la richesse factuelle et souvent vérifiable des informations de son récit (qui s'achève en 1444 et a maintes fois été copié ou fait l'objet d'interpolations par ses contemporains³), élève son œuvre en monument de notre connaissance de l'histoire politique et militaire de la première moitié du XV^e siècle.

¹ Enguerran de Monstrelet, *Chronique (de France) en deux livres. 1400–1444*, éd. L. Douët-d'Arcq, Paris, Renouard, coll. « Publications pour la Société de l'histoire de France », 1857, vol. 1, p. 5 (désormais : Monstrelet, n^o vol., n^o p.).

² L'opinion d'Auguste Molinier, bien que dure, fait néanmoins autorité : *Les Sources de l'histoire de France. Des origines aux guerres d'Italie – 4. Les Valois (1328–1461)*, Paris, Picard & fils, 1904, p. 193.

³ Jean de Wavrin a tellement retranscrit Monstrelet que son édition française, proposée par M^{lle} Dupont, n'offre qu'une sélection de chapitres inédits : Jean de Wavrin, *Anchiennes croniques d'Engleterre. Choix de chapitres inédits*, éd. Dupont, Paris, Renouard, 1858–1863, 3 vol. La chronique de Monstrelet a également servi de source à l'interpolateur de la *Chronique Martiniane* : Jean Le Clerc, *Cronique Martiniane*, éd. Pierre Champion, Paris, Champion, 1907. Nous ne mentionnons ici

Certes, la fibre poétique de Monstrelet ne peut se comparer à celle de Froissart. Pourtant, sa construction péjorative du stéréotype flamand trahit une certaine habileté littéraire qu'il ne faudrait pas méconnaître, et d'autant plus trompeuse qu'elle se dissimule derrière un style très terre-à-terre⁴.

Enguerran de Monstrelet : la plume après l'épée

Monstrelet naît dans le comté de Ponthieu⁵, vers 1390⁶. D'après le prologue de sa chronique, il l'aurait rédigée à Cambrai. Or, l'on sait qu'il se fixe dans cette ville à partir de 1436. Par conséquent, l'on suppose qu'il commence son œuvre aux environs de cette date. Monstrelet décède en 1453, mais sa chronique est achevée avec certitude en 1447. Nous tenons pour preuve de cela une entrée dans les comptes du duc de Bourgogne, qui le défraye de 50 écus pour son déplacement jusqu'à la cour ducale, dans le but de faire don de son écrit à Philippe le Bon⁷.

que deux cas parmi d'autres. Monstrelet, quant à lui, se serait naturellement inspiré de sources antérieures pour commencer son récit : H. Moranvillé, *Note sur l'origine de quelques passages de Monstrelet*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1901, 62, p. 52–56.

⁴ Nous ne sommes pas le premier à deviner, chez Monstrelet, un talent littéraire plutôt insoupçonné : George T. Diller, « The assassination of Louis d'Orleans : the overlooked artistry of Enguerran de Monstrelet », *Fifteenth Century Studies*, 1984, 10, p. 57–68.

⁵ Le comté de Ponthieu correspond peu ou prou à l'actuelle région de la baie de Somme, en Picardie.

⁶ Dacier et Galametz, malgré l'ancienneté de leurs écrits, restent les guides les plus sûrs concernant la vie de Monstrelet : J. B. Dacier, « Mémoire sur la vie et les chroniques d'Enguerrand de Monstrelet », dans *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet. Nouvelle édition. I*, éd. J. A. Buchon, Paris, Verdière, coll. « Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du treizième au quinzième siècle », 1826, p. 1–45 ; Comte de Brandt de Galametz, « Le chroniqueur Enguerrand de Monstrelet gentilhomme picard », *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, 1886, 16, p. 71–79. L'obituaire de Monstrelet se trouve aux Archives départementales du Nord, 36 H 431, fol. 217.

⁷ Hugo Wijsman, « History in transition. Enguerrand de Monstrelet's chronique in Manuscript and Print (c. 1450–c. 1600) », dans *The Book Triumphant. Print in Transition in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, éd. Malcolm Walsby et

Dans le prologue de son premier livre, Monstrelet écrit :

Dès ma jeunesse et [dès] que je me suis
congneu, ay esté enclin à veoir et oyr telles et
semblables ystoires [de batailles], et y prins
voulentiers peine et labeur en continuant à faire
selon mon petit entendement jusques au temps
de mon plus meur age⁸.

Il ne confie donc pas avoir directement pris part à des batailles : il n'a fait que les « veoir et oyr ». Néanmoins, des lettres de rémission nous permettent de le situer au service du comte de Saint-Pol, alors Philippe de Bourgogne⁹, comme capitaine du château de Frévent, en 1422¹⁰. Enguerran de Monstrelet a bel et bien connu le métier des armes. Pourquoi ne s'en revendique-t-il pas plus ouvertement ? Célèbre exemple de ses omissions trop sélectives, nous ignorons en quelle qualité il était présent, à Compiègne en 1429, lors de l'entrevue de Jeanne d'Arc et de Philippe le Bon¹¹.

Graeme Kemp, Leyde/Boston, Brill, 2011, p. 242 ; source : Lille. Archives départementales du Nord, B 991, fol. 184v.

⁸ Monstrelet, vol. 1, p. 3.

⁹ Fils d'Antoine de Brabant et cousin germain de Philippe le Bon.

¹⁰ Ces lettres ont été éditées par Louis Douët-d'Arcq à la fin du premier volume de son édition de la chronique de Monstrelet (*op. cit.*), aux pages 405–409. On pourra les consulter aux Archives nationales de France, *Trésor des chartes*, J 173, n° 13.

¹¹ Vallet de Viriville a supposé sans fondement qu'il y était en qualité de bailli (Auguste Vallet de Viriville, « Monstrelet (Enguerrand de) », dans *Nouvelle biographie générale*, dir. F. Hoefer, Paris, Didot, 1861, t. 36, col. 29). Viriville, dans cette notice, a également attribué à tort le titre de comte de Saint-Pol à Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, comte de Guise et de Ligny (à son propos : Bertrand Schnerb, « 13. Jean III de Luxembourg, comte de Guise et de Ligny, seigneur de Beaurevoir », dans *Les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or au XV^e siècle. Notices bio-bibliographiques*, dir. Raphaël de Smedt, 2^{ème} éd. rev. et enrichie, Bruxelles, Peter Lang, 2000, p. 29–31) ; à propos de sa lignée : Céline Berry, *Les Luxembourg-Ligny, un grand lignage noble à la fin du Moyen Âge* [thèse], dir. J. Paviot, Paris XII, 2011, (3 vol.). L'hypothèse concernant Monstrelet a malheureusement été relayée sans vérification : Denis Boucquey, « Enguerran de Monstrelet. Historien trop longtemps oublié », *Publications du centre européen d'études bourguignonnes*, 1991, 31, p. 114 ; Hugo Wijsman, *art. cit.*, et « Enguerrand de Monstrelet », dans *The Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, Londres/Boston, Brill, 2010, p. 578.

Selon nous, Monstrelet aurait développé des sentiments de plus en plus pieux après son installation à Cambrai. Dans cette ville épiscopale très marquée par la vie religieuse, il aurait abandonné les mœurs associées à la vie militaire pour embrasser une mentalité plus cléricale. Nous tenons pour preuve de cette affirmation deux choses. Tout d'abord, Monstrelet a été enterré dans un habit de cordeliers¹². Plus encore, nous remarquons un réel changement de ton entre le prologue de son premier livre, et celui du second : une oscillation de l'héroïque – qu'il ne parvient pas à totalement abandonner – vers le macabre¹³. La violence gratuite devient un objet de courroux pour Monstrelet. D'ordinaire très réservé et peu enclin à livrer ses opinions personnelles, il n'hésite cependant pas à qualifier les Écorcheurs de « compagnie de malvais » et de « mescheans gens [...] qui n'avoient point de conscience¹⁴ ».

Cette « conversion de mœurs » nous permettrait de comprendre pourquoi Claude Gaier a qualifié Monstrelet de clerc¹⁵ bien qu'il n'appartînt pas à l'ordre des *oratores*, mais bien celui des *bellatores*, comme en attestent les fonctions officielles qu'il a occupées (lieutenant du gavenier et prévôt), traditionnellement réservées aux hommes d'armes. Une appartenance que Monstrelet a préféré ne pas mettre en avant dans sa chronique.

¹² Dacier, *op. cit.*, p. 11–12.

¹³ Dans le prologue de son premier livre (Monstrelet, vol. 1, p. 4), Monstrelet adopte la logique suivante : la qualité d'un belligérant ne se mesure pas à la cause politique qu'il défend. Il doit être commémoré en vertu de sa pratique honorable du métier des armes. Dans le prologue de son deuxième livre (*Id.*, vol. 4, p. 128), Monstrelet change le propos : la guerre étant une chose désolante et sinistre, il faut se souvenir de ceux qui, au péril de leur vie et sans garantie de mourir avec les lauriers, ont payé de leur personne pour défendre le bien commun. La note est plus tragique et désespérée. S'il n'y avait pas de mention faite au bien commun, on ne percevrait dans cette représentation de la guerre qu'un triste témoignage de la vanité humaine.

¹⁴ *Id.*, vol. 5, p. 350.

¹⁵ Claude Gaier, « Technique des combats singuliers d'après les auteurs "bourguignons" du xv^e siècle (première partie) », *Moyen Âge*, 1985, 91/4, p. 419.

Le stéréotype du milicien flamand

La narration de Monstrelet manque de relief, d'envol poétique et de digressions discursives. Il s'agit pourtant d'un choix narratif : sous la neutralité apparente affichée par l'auteur, le récit se révèle orienté. Monstrelet propose un miroir de représentations plus qu'un simple compte-rendu factuel. Or, ces représentations méritent d'être décortiquées.

La construction du stéréotype

D'après Monstrelet, le milicien flamand fait bonne figure dans son équipement militaire. Néanmoins, il est flagorneur, indiscipliné et lâche. On remarque un décalage entre son départ en guerre et ses compétences réelles sur le champ de bataille.

Le chroniqueur picard tient les miliciens flamands pour responsables de l'échec de deux expéditions militaires respectivement conduites par les ducs de Bourgogne Jean sans Peur et Philippe le Bon, en 1411 et en 1436¹⁹. Les deux expéditions se déroulent pourtant selon des modalités stratégiques très différentes. Néanmoins, l'histoire se répète. *Primo*, les Flamands accordent au duc de Bourgogne leur appui inconditionnel. *Secundo*, ils livrent bataille de façon désorganisée. *Tertio*, ils abandonnent le duc de Bourgogne sans avoir rempli les objectifs militaires que celui-ci poursuivait.

¹⁹ La seconde expédition a fait l'objet de plusieurs études : David Grummit, *The Calais Garrison : war and military service in England. 1436–1558*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2008 ; Monique Sommé, « L'armée bourguignonne au siège de Calais de 1436 », dans *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne. XIV^e–XV^e siècle*, dir. Philippe Contamine, Charles Giry-Deloizon et Maurice H. Keen, Lille, Université Charles de Gaule, 1991, coll. « Histoire et littérature régionales », n° 8), p. 197–219 ; Marie-Rose Thielemans, *Bourgogne et Angleterre. Relations politiques et économiques entre les Pays-Bas Bourguignons et l'Angleterre. 1435–1467*, Bruxelles, PUB, 1966, p. 90–107.

Une lecture attentive du récit des deux expéditions met en évidence le réemploi textuel de certains mots à la connotation sémantique frappante. Ainsi, le récit entérine le stéréotype. Monstrelet écrit en 1411 : « lesquelles villes lui accordèrent assez *libéralement* [leur puissance militaire]²⁰ » et, en 1436 : « Lesquelz [Gantois] luy accordèrent *libéralement* [leur soutien militaire]²¹. » Le mot *libéralement* est ainsi répété. Les Flamands accordent leur appui militaire avec plaisir, de façon généreuse et sans contrainte²². Autrement dit, ils se présentent comme des grands seigneurs. Déjà, l'ironie discrète du chroniqueur picard affleure.

Venons-en à la description des campements organisés lors des rassemblements militaires à Marquion, en 1411, puis à Gravelines, en 1436. Monstrelet écrit, pour l'expédition de 1411 : « Se sembloit, à veoir de leurs tentes, pour le très grant nombre qu'il en y avoit, que ce feussent grandes bonnes villes²³ » et, pour celle de 1436 :

[Les Flamands] se assemblèrent tous auprès l'un de l'autre et mirent leurs tentes par belle ordonnance seloncq les villes et estas dont ilz estoient. Si estoit une moult grand beaulté à les veoir. *Car à les veyr de loing, ce sambloit bonnes grandes villes*²⁴.

Ne doit-on pas lire ici un compliment, de la part de Monstrelet à l'adresse des Flamands ? Il s'agirait d'un compliment, si le récit ne faisait

²⁰ Monstrelet, vol. 2, p. 171 (nous soulignons).

²¹ *Id.*, vol. 5, p. 216. On trouvera également, à la page 249 de ce volume : « [Philippe le Bon, s'adressant aux Gantois,] les requéroit moult instamment, comme à ses humbles amis, qu'ilz vouldissent demourer avec luy et luy aidier à garder son honneur. Laquelle requeste ils lui accordèrent et promirent à parfurnir *libéralment* – et pareillement firent les Brughelin et les aultres membres de Flandres. »

²² Nous nous référons à la notice de Pierre Cromer, dans le *Dictionnaire de moyen français (1330–1500)* en ligne, sur <http://www.atilf.fr/dmf/>

²³ Monstrelet, vol. 2, p. 173.

²⁴ *Id.*, vol. 5, p. 240 (nous soulignons).

pas vite déchanter le lecteur. Voici ce que le chroniqueur picard écrit pour 1411, quant à l'arrogance et à la rapacité des miliciens de Flandre :

1°) Leur arrogance :

Quant aux dessusdiz Flamens, il leur sembloit que *nulles bonnes villes, ne forteresses, ne se tenroient contre eulx*. [...] Pour la grant multitude de peuple qu'ilz estoient, estoient tant orgueilleux qu'ilz ne faisoient compte de nuls nobles hommes, de quelque estat qu'il feust²⁵.

2°) Leur rapacité :

Et quant est à leur gouvernement [d'iceux Flamands] en passant le pays, tout ce qu'ilz povoient actaindre estoit par eulx prins et ravy, et mis sur leur charroy. [...] *Et quant ce venoit au loger ou prendre vivres, ilz chassoient hors les autres gens de guerre*, moult souvent trop rudement, et par espécial ceulx qui n'estoient pas de leur pays, et avec ce leur toloient tout ce qu'ilz avoient pourveu de vivres et autres besongnes ; pour quoy souvent *s'esmouvoient de grans débas et hutins entre les parties*, et par espécial entre les Picars et eulx, lesquelz ne souffroient point bien paciemment leurs rudesses²⁶.

Et voici ce que Monstrelet écrit pour 1436.

1°) Leur arrogance :

[Les Flamands] estoient trop malement désirans de moustrer comment ilz estoient bien armés et pourvus d'engiens et aultres habillemens de guerre. Si procédèrent en ce arrogamment et pompeusement. Et pour vray *il leur sambloit que la dessusdicte ville de Calais n'aroit point de durée contre eulx*²⁷.

2°) Leur rapacité :

²⁵ *Id.*, vol. 2, p. 173 (nous soulignons).

²⁶ *Ibid.* (nous soulignons).

²⁷ *Id.*, vol. 5, p. 215 (nous soulignons).

Et quant est au regard des Picars et Bourguignons là estans, non obstant qu'ilz soient assés aspres au pillage, nientmoins ilz n'y povoient avoir lieu pour rien conquerre et avoir, car *Hannekin, Willekin, Pietre Lievin et aultres, ne l'eussent jamais souffert, ni laissié passer*. Et qui pis est, quand ilz se entrebutoient avec eulx et prenoient aulcune chose sur leurs ennemis, il advenoît souvent que, avec, leur propre leur estoit osté ; et s'ilz en parloient aulcunement, *ilz avoient souvent des durs horions*²⁸.

Quand il ne reprend pas mot à mot ses propres locutions verbales, Monstrelet utilise des unités sémantiques chaque fois similaires pour décrire des événements pourtant chronologiquement distincts. On assiste à la répétition d'un schéma. Les Flamands sont persuadés que nul ne leur tiendra tête et, à l'heure du pillage, ils monopolisent le butin avant de se disputer entre eux. Les éloges sont finis. Monstrelet fait désormais preuve d'un humour caustique. Il choisit délibérément les événements qu'il présente et les accumule méthodiquement pour caricaturer l'image des miliciens flamands²⁹. Il continue en soulignant leur indiscipline. Ainsi, en

²⁸ *Id.*, vol. 5, p. 242 (nous soulignons). Dans ce fragment, la locution « Hannekin, Willekin, Pietre Lievin et aultres... » (compte tenu du fait qu'elle ne renvoie à aucun personnage mentionné par ailleurs dans la chronique) pourrait équivaloir à la locution « Pierre, Paul et Jacques... ». *Lievin* n'est pas même un patronyme qui devrait étonner, ou permettre de distinguer le Pietre en question, puisqu'il s'agit probablement d'un renvoi au canal de la Lieve, creusé au XIII^e siècle, qui reliait Gand à la mer du Nord *via* le fleuve Zwin. En conclusion, on est donc amené à reconnaître dans cette locution une pointe de l'humour très pince-sans-rire typique de Monstrelet.

²⁹ À notre connaissance, les miliciens flamands ne seraient pas les seules victimes de cette tactique littéraire employée par Monstrelet. Ainsi, il raconte trois fois une même mésaventure arrivée à Étienne de Vignoles, dit « La Hire », dans les parages de Rouen (*Id.*, vol. 5, p. 204–205, 281–282, 297–298). Cette répétition ne tient plus de l'erreur ou de l'anodin, nous semble-t-il, quand la dernière version de cette anecdote est directement suivie d'une scène grotesque où La Hire doit se cacher sous une mangeoire à cheval pour ne pas être capturé (*ibid.*, p. 298), de sorte que son apparition à Paris, auprès de Charles VII, lors de l'entrée royale de ce dernier en novembre 1437, tient plus du ridicule que du somptueux (*ibid.*, p. 301) : « Et si estoit La Hire, en très bel et noble appareil. » Notons que La Hire était un ennemi juré de Jean de Luxembourg, capitaine héroïque de Monstrelet, et qu'il appartient à la horde des Écorcheurs que Monstrelet caractérisa avec tant de noirceur. Sur La Hire, nous

1411, ils se bousculent tellement à l'entrée de la ville d'Ham que d'aucuns passent de vie à trépas dans la bousculade³⁰. En 1436, durant les deux mois qui précèdent le départ de l'armée flamande vers Calais, les miliciens enrôlés, oisifs et sans métier, se livrent à la débauche et, à force de rixes, parviennent à s'entretuer³¹.

Les Flamands ne s'entendent guère entre eux. Un rien les agite. La scène la plus impressionnante reste très certainement celle du loup de Gravelines, en 1436, quand...

...se féri en l'ost de Bruges ung leu, pour lequel y eut très grand effroy et fu cryé alarme partout. Pour quoy tous les hostz se mirent aux champs. Et povoient bien estre trente mille ou au dessus, de testes armées. Et adonc passèrent la rivière de Gravelignes, et se logèrent vers Tournehem. Si fist en celui jour moult terrible temps de pluies et de vens. Pour quoy ilz ne porent tendre leurs tentes, et les convint gésir sur les prés³².

À la vue d'un seul loup, trente mille hommes lèvent le camp, abandonnent ce qui semblait être, « à voir de loin », leur « bien bonne ville », et sont contraints de « gésir sur les prés » car le vent et la pluie ne leur permettent pas de replanter leurs tentes. Nul autre chroniqueur

avons consacré un travail de mémoire conservé à l'Université catholique de Louvain : Jonathan Bloch, *Étienne de Vignolles, dit « La Hire » (ca. 1385–1443). Seigneur féodal, capitaine charismatique, homme d'État*, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2015, et l'on pourra consulter : Alcius Ledieu, *Un compagnon d'armes de Jeanne d'Arc. Étienne de Vignoles*, Lille, Lefort, 1889 ; Pierre Cuzacq, *Un célèbre capitaine landais, Étienne de Vignolles, dit La Hire : Rion-des-Landes au Moyen Âge*, Bayonne, Lamaignère, 1901 ; Régis Rohmer, « La Hire. Capitaine du Beauvaisis, vainqueur de Gerberoy. 1433-1435 », *Bulletin de la société d'études historique et scientifique de l'Oise*, 1910, 6, 3, p. 235–245 ; *Id. La vie et les exploits d'Étienne de Vignolles, dit La Hire (1390?–1443)*, thèse inédite de l'École des Chartes, 1907 ; Francis Rousseau, *La Hire de Gascogne, Étienne de Vignolles. 1380–1443*, Mont-de-Marsan, Lacoste, 1969.

³⁰ Monstrelet, vol. 2, p. 176.

³¹ *Id.*, vol. 5, p. 234.

³² *Id.*, vol. 5, p. 240–241.

contemporain ne relate cette anecdote³³. Pourtant, celle-ci se déroule selon Monstrelet le jour même des montres, c'est-à-dire du recensement des troupes, en présence d'Arthur de Richemont, connétable de France, au jour de la saint Jean d'été. Par conséquent, nous sommes enclins à caractériser ce passage comme hyperbolique et parodique.

Voici comment s'achève la farce, en 1411 et en 1436 : les Flamands, empêtrés dans leur émoi, incendient leurs campements pour ne pas laisser des pièces d'équipement en pâture à l'ennemi et abandonnent l'expédition militaire à laquelle ils participent, du jour au lendemain, à grands cris de « *Gawe ! Gawe*³⁴ ! ». Il est alors inutile de les retenir, comme l'indique le chroniqueur, car bien que Jean Sans Peur leur « pria à mains jointes très humblement qu'ilz voulsissent demourer avecques lui jusques à quatre jours, en les appellant frères³⁵ », et malgré les injonctions de Philippe le Bon, qui les prévient bien autrement que son père qu'« ilz feroient à lui et à eulx le plus grand déshonneur qu'onques fut fait à prince³⁶ », ils font chaque fois la « sourde oreille », pour employer la formule consacrée de Monstrelet.

Flagorneur, indiscipliné et lâche, tel est le milicien flamand d'après Monstrelet. Le chroniqueur ne présente jamais son opinion directement, mais le choix des scènes racontées oriente ostensiblement la

³³ Comparer Monstrelet (*ibid.*) avec les sources suivantes : Jan van Dixmude, *Dits de cronike ende genealogie van den prinsen ende graven van den foreeste van buc dat heet vlaenderlant. 863–1436*, éd. J.-J. Lambin, Ypres, Lambin & fils, 1839, p. 314–315 ; Oliver van Dixmude, *Merkwaerdige gebeurtenissen vooral in Vlaenderen en Brabant. 1377–1443*, éd. J.-J. Lambin, Ypres, Lambin & fils, 1835, p. 32–33 ; Guillaume Gruel, *Chronique d'Arthur de Richemont. 1393–1458*, éd. A. Le Vasseur, Paris, Renouard, 1890, p. 126 ; *Kronyk van Vlaenderen*, éd. Ph. Blommaert et C. P. Serrure, Gant, D. J. Vanderhaeghen-Hulin, 1840, vol. 2, p. 41 ; *De kronieken van Vlaenderen. Uitgave en studie van het handschrift 436 van de Stadsbibliotheek te Brugge* (thèse), éd. E. Loncke, Gant, Universiteit Gent, 2006–2007, vol. B., p. 96.

³⁴ Comparer Monstrelet, vol. 2, p. 184 et vol. 5, p. 256.

³⁵ *Id.*, vol. 2, p. 184–185.

³⁶ *Id.*, vol. 5, p. 254.

représentation des miliciens de Flandre. Il reste cependant à comprendre la cause de ce parti pris de Monstrelet à l'encontre de ses voisins du Nord.

La partialité axiologique de Monstrelet

Le point de vue négatif de Monstrelet s'explique par trois causes. Tout d'abord, nous savons qu'il désapprouvait la violence gratuite. Par conséquent, la *libéralité* avec laquelle les Flamands s'engagent en guerre le dérange. Ensuite, il faut noter un certain clivage social, entre le chroniqueur picard, originaire de la petite noblesse du Ponthieu, et les artisans et bourgeois de Flandre. Enfin, Monstrelet a été homme d'armes et c'est en cette qualité qu'il déconsidère les Flamands, qu'il juge inaptes au combat militaire.

Quand il narre l'entrée en guerre des Gantois, en 1436, Monstrelet déplore tout particulièrement que ceux-ci n'aient pas écouté « seigneurs et gens saiges et anciens, qui estoient de contraire oppinion » à l'idée d'entrer en guerre contre les Anglais³⁷. De même, il qualifie comme étant « la plus saine partie des tisserans », ces artisans de Gand qui ont refusé de participer à un soulèvement militaire spontané en 1437³⁸. Monstrelet, en revanche, accorde de la *vaillance* au premier échevin de Gand, Pietre Simon, en décrivant comment celui-ci se lança au milieu d'une rixe entre Flamands, qui menaçait de dégénérer. Pietre Simon encaissa quelques coups, mais parvint finalement à calmer la situation et à canaliser la tension³⁹. Là se trouve le héros-type de Monstrelet. Est honoré celui qui parvient à faire respecter la paix, et non celui qui s'engage dans n'importe

³⁷ *Id.*, vol. 5, p. 215.

³⁸ *Id.*, vol. 5, p. 322.

³⁹ *Id.*, vol. 5, p. 331.

quel combat, trop pressé de vouloir montrer sa valeur⁴⁰. Monstrelet s'affiche avant tout comme un ennemi de la violence, surtout quand elle est gratuite et, plus encore, quand elle est perpétrée par des amateurs qui ignorent tout des codes de l'honneur et souillent volontiers les insignes de la chevalerie.

C'est là, surtout, que se marque le clivage social entre Monstrelet et les miliciens de Flandre. Il démontre à quel point ils n'ont aucun respect des modalités militaires et des rituels guerriers. Il décrit avec soin, notamment, comment les Brugeois arrachèrent le collier de l'ordre de la Toison d'or à Jean de Villiers de l'Isle-Adam, maréchal de France, en 1436, lors d'une escarmouche urbaine entre les citadins et l'avant-garde de Philippe le Bon, emprisonnée dans la ville⁴¹. De même, les Flamands payèrent cher la réquisition et la mise à mort d'un chevalier anglais, qui avait été capturé par des Picards, lors du siège de Calais, plus tôt la même année⁴². Les Flamands ne maîtrisent pas les codes de la chevalerie, ni l'étiquette de la guerre. On comprend que cela constitue une pierre d'achoppement pour Monstrelet.

Qui plus est, Monstrelet sait apprécier le haut-fait, la belle action militaire. Également « patriote », il n'hésite pas à mettre les chevaliers de

⁴⁰ L'obituaire élogieux que Monstrelet accorda à Jean de Luxembourg (voir *supra* notes 11 et 29) s'efforce surtout de démontrer à quel point celui-ci parvint à entretenir « ses villes, forteresses et pays sans que nulles des trois parties, c'est assavoir de France, d'Angleterre et de Bourgogne, y eussent fait aucunes entreprises, sinon assés peu » (Monstrelet, vol. 5, p. 454). Le chroniqueur précise toutefois « assés peu » car il faut remarquer plusieurs intrusions de La Hire et Poton de Xaintrailles sur son territoire, dont lui-même fait mention. La Hire conduira notamment un raid jusqu'au cœur des domaines de Jean de Luxembourg, en attaquant la seigneurie de Beaufort en 1433 (*Id.*, p. 79–81).

⁴¹ *Id.*, vol. 5, p. 287. À propos de Jean de Villiers : Bertrand Schnerb, « 14. Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam », dans *Les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or*, *op. cit.*, p. 32–33. Sur la révolte de Bruges : Vaughan, *op. cit.*, p. 88–91.

⁴² Monstrelet, vol. 5, p. 253.

Picardie en valeur⁴³. À vrai dire, durant le siège de Calais, les Flamands leur servent littéralement de faire-valoir narratif :

Lesdiz Anglois sailloient très souvent dehors, de pied et de cheval, et y avoit moult de fois de très dures escarmuches entre les deux parties. [...] Entre les aultres, j'ay oy relater à aulcuns notables et dignes de foy, que les seigneurs de Haubourdin, de Créqui et de Waurin, furent bien veues et loés en aulcunes d'ycelles escarmuches, et moult d'aultres notables et vaillans hommes des pays de Picardie. Toutefois, les dessusdiz Anglois en portoient aulcune fois la renommée pour la journée. Et d'aultre part, les Picars les reboutoient trop souvent jusques dedens leurs barières, assés confusiblement. Et quand est aux Flamengz, ilz estoient assés peu crémus d'yceulx Anglois, et leur sambloit que s'ilz n'euysent que trois Flamengz contre l'un d'eulx, qu'ilz en venissent bien à chief. [...] Toutefois, le dessusdit duc n'avoit point assamblé la moitié de sa puissance quand au regard de ses gens d'armes des pays de Picardie, et en avoient esté renvoyés grand partie des monstres, dont bien des gens qui amoient son honneur estoient moult esmervilliés ; et leur sambloit que à tous besoingz il se fust mieulx aydié d'eulx que du double de ses communes.

[...]

Aussy, [les Anglais] n'estoient ilz pas si près approuchiés de leurs ennemis que chascun jour

⁴³ On citera ce passage significatif de Dacier (*op. cit.*, p. 3) : « [Monstrelet] montre tant d'affection pour la Picardie, qu'on ne peut douter qu'il ne tînt à cette province par des liens très étroits : il la connoît mieux qu'aucune autre partie du royaume ; il entre dans les plus petits détails sur ce qui la concerne ; il donne très souvent la liste des gentilshommes picards, soit chevaliers, soit écuyers, qui ont eu part à quelque action, ce qu'il ne fait jamais pour la noblesse de tout autre pays, dont il se contente de nommer les chefs. C'est presque toujours d'après le bailli d'Amiens qu'il rapporte les lettres royaux [sic], mandemens, ordonnances, etc., qui se trouvent en grand nombre dans ses deux premiers livres. Enfin, il parle des Picards avec tant d'intérêt, il raconte avec tant de complaisance leurs belles actions, qu'on voit clairement qu'il les traite en compatriotes. »

ne meissent grand partie de leurs bestial dehors leur ville en pasture ; qui faisoit moult grand mal à veoir à ceulx dehors. Et en avoit souvent de grandes escarmuches à cause et à l'occasion d'ycelui bestial, pour ent gaignier. Et meismement ung certain jour, les seigneurs et bourgeois de Gand, qui plusieurs fois en avoient veu et veoient souvent ramener par les Picars, s'apensèrent en eulx mesmes qu'ilz estoient grans et fors et bien armés, et qu'ilz povoient aussy bien conquerre et avoir leur part dudict bestail. Si s'en mirent à chemin bien deux cens, et alèrent le plus couvertement qu'ilz porent ès marès auprès d'ycelle ville, pour prendre et amener de la proie. Mais ilz furent tantost apperceus des Anglois, qui ne furent mie bien paciens quand ilz veyrent les dessudiz venir si très près d'eulx pour leur oster ce dont ilz devboient vivre. Et les recongnurent bien à leurs habillemens. Si se fèrèrent en eulx viguereusement et en occirent bien vingt-deux, et en prinrent trente-trois, qu'ilz emmenèrent prisonniers. Et les autres retournèrent à grans cours à leurs logis, disant qu'ilz y avoient esté, et faisant grand effroy. Et leur sambloit qu'ilz estoient bien eschappés. Et y avoit souvent en l'ost d'yceulx Flamens de grans alarmes. Car pour peu de choses ils s'esmouvoient tous et se mettoient en armes⁴⁴.

Tandis que les Picards affrontent les Anglais de Calais à armes égales durant différentes escarmouches, ces derniers ne craignent guère les Flamands. Ensuite, dès lors que les Flamands essaient d'organiser une « détrousse⁴⁵ » à l'improviste, à l'instar de leurs alliés Picards, afin de piller le bétail des Anglais, leur incapacité les couvre de ridicule.

⁴⁴ Monstrelet, vol. 5, p. 245–246 ; 248–249.

⁴⁵ Nous constatons que Monstrelet emploie un lexique militaire plutôt fixe. La « détrousse », sous sa plume, est une opération militaire que l'on distingue du pillage ou du havot (pillage résultant d'une décision judiciaire). Elle désigne la rencontre

Monstrelet, ancien homme d'armes issu de la noblesse du Ponthieu, qui écrit « ensuyvant les récitations qui faictes en ont été à [lui] par plusieurs hommes nobles et autre nobables personnes, et aussy par roys-d'armes, héraulx et poursuyvans dignes de foy et de crédence⁴⁷ », réalise certes son œuvre « libéralement, en y prenant plaisir⁴⁸ », sans être à la solde d'aucun prince. Néanmoins, il l'offre à Philippe le Bon⁴⁹. D'autre part, la tradition manuscrite révèle que sa chronique circule initialement dans les Pays-Bas méridionaux, sur des témoins de format papier. Bien que ce format fût davantage destiné aux lecteurs des classes urbaines, la *Chronique* intéresse alors avant tout des milieux aristocratiques⁵⁰. Ainsi, elle est le produit d'un champ littéraire distinct et bien défini : l'œuvre d'un noble et modeste capitaine d'armée, du rang d'écuyer, rédigeant à partir de pièces confiées et de récits relatés par d'autres nobles belligérants de son milieu social, ou hérauts à leur service, à l'adresse d'individus semblables ou d'encore plus nobles personnages. Monstrelet va de fait à la rencontre d'un horizon d'attente⁵¹ bien déterminé.

Dans cet horizon, les Flamands font figure d'étrangers. Leur va-t-en-guerre déroute, témoigne d'une bêtise accablante. Monstrelet,

imprévue ou calculée de deux troupes armées en terrain découvert, l'une étant détournée par l'autre, c'est-à-dire jetée en déroute et dépossédée d'une partie de ses biens, sans que cela mérite le nom de « bataille ». L'emploi substantif du verbe *détourner* s'est perdu.

⁴⁷ Monstrelet, vol. 4, p. 128. Comparer avec : *Id.*, vol. 1, p. 4.

⁴⁸ *Id.*, vol. 4, p. 129.

⁴⁹ Voir *supra*, n. 7.

⁵⁰ Nous nous fions aux observations d'Hugo Wijsman, « History in transition. Enguerrand de Monstrelet's chronicle in Manuscript and Print (c. 1450–c. 1600) », dans *op. cit.*, p. 204–214, et plus bas, p. 241 (nous traduisons) : « Les manuscrits et imprimés de la *Chronique* de Monstrelet étaient possédés par différents groupes. Les princes et les grands nobles en étaient les principaux lecteurs. »

⁵¹ Traduction courante, en français, du concept d'*Erwartungshorizont*, tel que développé par Hans Robert Jauss, lire : *Pour une esthétique de la réception*, trad. par Claude MAILLARD, Paris, Gallimard, 1978.

presque mieux qu'aucun autre chroniqueur de son temps, connaît pourtant les milices flamandes. Il s'attarde à décrire leurs motivations, à détailler leurs péripéties. Toutefois, les Flamands se démarquent tant des belligérants classiques et convenus du champ de bataille français, qu'ils constituent un repoussoir, le mauvais exemple typique, c'est-à-dire l'« autre » dont on se moque, l'étranger qui inquiète, interroge et rebute, bien qu'il n'habite pas plus loin que la principauté d'à côté.